

Annexe 2

Histoire-géographie

Classe terminale professionnelle

Sommaire

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde.

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux.

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

Programme d'histoire : France et monde depuis 1945

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Programme de géographie : Les hommes face aux changements globaux

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

En classe de seconde, les élèves¹ ont réactivé, conforté et enrichi l'acquisition de repères temporels et spatiaux, approfondi la construction d'une culture générale en histoire et géographie et poursuivi le développement des compétences, méthodes et démarches propres à ces deux disciplines.

Les programmes du cycle terminal s'inscrivent dans cette continuité : éclairer les mutations de l'économie et de la société pour favoriser une poursuite d'études et/ou une insertion durable et réussie dans la vie professionnelle.

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Le professeur dispose d'une pleine liberté pédagogique dans le choix des démarches d'enseignement, le choix des acteurs historiques et des espaces géographiques, et celui des supports et des ressources.

Comme en classe de seconde, chaque thème est structuré autour de notions et mots-clés, de capacités et de repères qui concourent à la maîtrise des compétences, et d'un commentaire qui l'explicite et indique ses orientations.

- Les programmes du cycle terminal identifient les notions et mots-clés déjà travaillés en classe de seconde (« *notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation* ») qui sont réinvestis en classes de première et terminale. Les mots-clés et notions sont identifiés par un astérisque dans le commentaire.
- Les programmes du cycle terminal identifient également des repères que les élèves doivent maîtriser. Les repères mentionnés en italique ont été vus au collège.
- Les programmes du cycle terminal mettent enfin l'accent sur quatre capacités pour chaque thème qui doivent être maîtrisées par les élèves. Ces capacités renvoient au tableau général des compétences disciplinaires attendues en fin de cycle et définies au bulletin officiel du 11 avril 2019.

Compétences disciplinaires en baccalauréat professionnel	
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'appropriier les notions	- Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. - Mobiliser les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie.  Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

Se repérer	- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. - Identifier l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.  Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).
Contextualiser	- Situer un événement dans son contexte pour l'expliquer. - Situer un acteur majeur dans un contexte pour préciser son rôle. - Situer un document dans son contexte pour l'expliquer. - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, vu, lu et vécu.  Exemple de mise en œuvre : rechercher sur internet des informations sur un acteur historique ou géographique.
S'approprier les démarches géographiques et historiques	
Items de compétence	Capacités
Exploiter les outils spécifiques aux disciplines	- Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques simples. - Compléter ou réaliser une frise chronologique. - Réaliser un schéma simple en histoire ou en géographie.  Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.
Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier.	- Raconter un événement historique, la vie d'un acteur majeur. - Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Questionner un/des documents pour conduire une analyse historique ou géographique. - Construire une argumentation historique ou géographique. - Confronter des points de vue d'acteurs différents. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique.  Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes.

Collaborer et échanger en histoire-géographie	- S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet.  Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent. S'enregistrer pour mieux s'exprimer, mieux lire, mieux apprendre...
---	---

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde.

En classe de première, le programme « **États et sociétés en mutations (XIX^e-XX^e siècles)** » met en évidence les profondes transformations politiques, économiques, culturelles et sociales de la période. Deux thèmes structurent l'année : « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » et « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)** ».

Le premier thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail dans la continuité du thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » introduit en classe de seconde. Centré sur les hommes et les femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises, il met en valeur la grande diversité du monde des travailleurs : paysans, artisans, ouvriers et employés. Il fait une place à l'expansion du salariat, à la question sociale et aux diverses manières de penser les transformations du travail et du cadre de vie des Français en métropole et dans les colonies.

Le second thème couvre les guerres de la première moitié du XX^e siècle. Il met en évidence la mondialisation croissante des conflits qui transforme les représentations de l'espace et du temps ; il souligne la dimension géographique des guerres et la manière dont les hommes ont vécu ces terribles épreuves. Les génocides perpétrés pendant les deux guerres mondiales sont particulièrement étudiés.

En classe terminale, le programme s'intitule « **La France et le monde depuis 1945** ». Deux thèmes structurent l'année : « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** » et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** ».

Dans la continuité du programme de la classe de première, le premier thème, « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** », propose une étude synthétique des relations internationales entre 1945 et les années 2000. Il s'agit de mettre en évidence les grandes lignes d'organisation du monde depuis 1945 et les multiples puissances qui façonnent les relations internationales dans un espace mondialisé. Des liens peuvent être judicieusement établis avec le programme de la classe de seconde.

Le second thème, « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** », s'intéresse à la France depuis 1945 en mettant l'accent sur la modernisation de la démocratie française, la stabilisation des institutions républicaines et les défis de société auxquels le pays est aujourd'hui confronté. Par ailleurs, le thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail amorcée en classe de première.

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux.

En classe de première, le programme « **Recompositions du monde** » propose d'aborder deux recompositions, l'une proche, l'autre plus lointaine pour les élèves. Le thème « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » s'intéresse notamment au processus de périurbanisation. Phénomène mondial, ce processus est étudié sur le territoire national.

Le thème « **L'Afrique, un continent en recomposition** » met en évidence les dynamiques démographiques, économiques et territoriales qui caractérisent le continent africain.

Ces recompositions amènent à interroger les modes de développement, le choix dans les aménagements au regard des besoins des hommes et des objectifs de développement durable. Ces éléments peuvent être réinvestis en classe terminale.

En classe terminale, le programme « **Les Hommes face aux changements globaux** » étudie la transformation des activités économiques et des pratiques sociales pour répondre aux défis des changements imprimés aux écosystèmes par l'anthropisation. Entendus comme liés au changement des conditions climatiques et aux changements imprimés aux écosystèmes par les activités humaines, les changements globaux posent des défis mondiaux. Pour répondre à ces défis, l'Organisation des nations unies a défini en septembre 2015 dix-sept **objectifs de développement durable**, interdépendants, constituant les leviers pour parvenir à une situation mondiale qui permette d'envisager un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le programme annuel est structuré autour de deux thèmes : « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** » et « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** ». Si les défis sont mondiaux et les exemples puisés dans le monde au choix des professeurs, la France est présente dans chaque thème étudié.

Le premier thème, « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** », permet d'appréhender les changements globaux et d'interroger leurs enjeux pour l'aménagement des territoires aux différentes échelles. Le second thème, « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** », permet de définir les risques et d'étudier les politiques mises en place pour anticiper, réagir et s'adapter.

Ces deux entrées ouvrent sur le programme d'enseignement moral et civique de la classe terminale, la réalisation du chef-d'œuvre ou encore les projets transversaux. Les enseignements contribuent ainsi au renforcement de la démarche de développement durable au sein des établissements.

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

En classe de seconde, le thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » a permis d'introduire la réflexion sur le chef-d'œuvre, son histoire, son utilité et son sens. Au-delà d'un simple projet qui conduit à une réalisation matérielle ou immatérielle, le chef-d'œuvre est synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs. Il témoigne de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire ; il conduit au développement d'une culture et d'un sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.

À partir de la classe de première, la réalisation du chef-d'œuvre permet à l'élève de poursuivre cette réflexion, d'acquérir des connaissances et de renforcer ses compétences transversales. Les thèmes d'histoire « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » (en classe de première) et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » (en classe terminale), celui

de géographie « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » (en classe de première), ainsi que le thème annuel de géographie de la classe terminale, « **Les Hommes face aux changements globaux** », s'inscrivent pleinement dans cette démarche qui vise à permettre à l'élève de se construire tout en façonnant sa culture professionnelle. Ces thèmes sont l'occasion d'évoquer en particulier le métier choisi par l'élève, son histoire, ses évolutions et les réponses qu'apportent les filières professionnelles aux défis posés par les changements globaux.

Cette mise en perspective historique et géographique contribue à donner du sens à la conception du chef-d'œuvre et enrichit sa réalisation d'une indispensable dimension civique et culturelle.

Programme d'histoire : La France, l'Europe et le monde depuis 1945

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

Depuis 1945, le jeu des **puissances*** domine les relations internationales. D'abord organisé autour des États-Unis et de l'URSS, le monde connaît l'émergence de nouveaux États issus de la **décolonisation*** et du **non-alignement**, et l'affirmation de nouvelles organisations régionales : la guerre froide n'empêche pas une certaine multipolarité.

- De 1947 à 1991, la **guerre froide*** se caractérise par un affrontement Est-Ouest organisé autour de deux **superpuissances*** et de deux idéologies dans un contexte d'« équilibre de la terreur » par l'**arme nucléaire***. Les relations entre les deux puissances dominantes sont caractérisées par des crises et des conflits (dont des guerres par États interposés qui peuvent être meurtrières et coûteuses). La période de la guerre froide est marquée par un développement important de la **propagande*** et par la menace de l'affrontement nucléaire. Le conflit paralyse partiellement le fonctionnement de l'**Organisation des nations unies (ONU)***.
- Dans ce contexte, se structurent et s'affirment des **organisations régionales***. L'Europe de l'Ouest est partie prenante de l'Alliance atlantique dont l'organisation militaire, l'OTAN, assure depuis 1949 sa sécurité. Après les débuts de la coopération économique (CECA, 1951) et l'échec de la fondation d'une armée européenne (CED, 1954), six pays choisissent d'accroître leurs échanges économiques et de collaborer dans le domaine de l'énergie en fondant la **Communauté économique européenne***(1957).
- Dans les années 1950 et 1960, de nouveaux États émergent en lien avec le processus de **décolonisation** et plusieurs pays s'efforcent de définir une troisième voie, « **le non-alignement** ». Charles de Gaulle ne parvient pas à convaincre ses partenaires d'accroître la coopération entre États membres de la Communauté économique européenne pour aboutir à une diplomatie indépendante (échec du plan Fouchet, 1961-1962), mais il donne un tour solennel à la réconciliation franco-allemande (Traité de l'Élysée, 1963).
- Dans les années 1970, la Chine populaire, puissance nucléaire, joue un rôle important sur la scène internationale grâce à sa participation au groupe des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (1971). Le monde est peu à peu confronté à de nouveaux enjeux internationaux (les droits de l'Homme, le développement et l'environnement) et à l'émergence de nouveaux acteurs (entreprises transnationales, ONG...). Les années 1970 voient les premiers élargissements de la Communauté économique européenne et l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

- Avec la chute du mur de Berlin (1989) et la fin de l'Union soviétique, la puissance hégémonique des États-Unis paraît d'abord incontestable, alimentant l'illusion d'une domination sans partage. Mais dès les années 1990, de nouvelles formes de conflit se font jour et des puissances régionales s'affirment sur la scène internationale. La construction européenne s'approfondit : l'Union européenne (1993) initie l'union monétaire et s'élargit à des pays de l'ancienne Europe communiste. Cependant, elle échoue à se donner une constitution (2005).		
Notions et mots-clés Arme nucléaire* Communauté économique européenne* Guerre froide* Non-alignement* Puissance régionale* Superpuissance* Notions et mots-clés déjà mobilisées dans le cycle de formation Décolonisation* ONU* Propagande*	Capacités - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques en rapport avec le jeu des puissances depuis 1945 et la construction européenne. - Confronter les points de vue des États-Unis et de l'Union soviétique à travers l'analyse de documents de propagande. - Raconter à l'oral ou à l'écrit le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accession à l'indépendance d'un pays. - Dégager l'intérêt, la portée et le sens d'un document de la période (discours, actes de séminaires internationaux, conférences, traités).	Repères (<i>en italique ceux vus au collège</i>) - 1947 : Indépendance de l'Inde et du Pakistan. - 1947-1991 : <i>Guerre froide</i>. - 1^{er} octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine. - 1950-1953 : Guerre de Corée. - 1955 : Conférence de Bandung. - 1957 : <i>Traité de Rome</i>. - 1962 : Crise des missiles de Cuba. - 1971 : Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. - 1975 : Accords d'Helsinki. - 1989 : <i>Chute du mur de Berlin</i>. - 1991 : Première guerre du Golfe (« tempête du désert »). - 2001 : Attentats terroristes aux États-Unis.
 - Lien avec l'EMC : « Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe » (classe de première). - Lien avec l'histoire : « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » (classe de première).		

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945

Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre.

Les années 1944-46 marquent le retour durable de la démocratie sur les bases définies par le Conseil national de la Résistance : une **démocratie libérale*** élargie avec le suffrage féminin et l'affirmation d'une **démocratie sociale*** qui prend la forme de l'**État-providence***. La France se reconstruit et se modernise avec notamment le concours du **Plan Marshall*** et s'engage dans la construction européenne.

La IV^e République est confrontée aux aspirations des peuples colonisés à l'indépendance, et y répond de manière inégale. La Tunisie et le Maroc obtiennent leur indépendance, alors que l'Indochine est quant à elle le théâtre d'une guerre de décolonisation. C'est une autre guerre en Algérie qui entraîne une crise politique majeure et emporte la IV^e République.

Une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle aboutit à la mise en place de la V^e République. La nouvelle **constitution***, puis l'élection du président de la République au suffrage universel direct, stabilisent le pouvoir exécutif et conduisent à la bipolarisation de la vie politique.

Le nouveau régime achève la décolonisation, maintient l'engagement de la France dans la construction européenne et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans le contexte de la guerre froide, le général de Gaulle s'attache à faire entrer la France dans le jeu des puissances.

Avec les « **Trente Glorieuses** »*, les Français entrent dans la **société de consommation***. La transformation de l'économie conduit à la baisse de la population active agricole et au développement de l'emploi industriel et tertiaire. L'essor industriel accroît la part de l'immigration extra-européenne. Les modes de vie changent avec la démocratisation de l'automobile, le développement de la grande distribution, du tourisme, des loisirs et de la culture de masse, l'extension des banlieues et des espaces périurbains.

La place des femmes évolue avec l'essor du salariat féminin et la conquête de nouveaux droits. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur se démocratise tandis que la formation professionnelle se développe. La jeunesse exprime de nouvelles aspirations, qui s'affirment de manière aiguë pendant la crise de mai 1968.

Une République en évolution face aux défis de la mondialisation.

La V^e République connaît à partir de 1981 des alternances politiques et des phases de cohabitation. Elle se réforme, avec la décentralisation (1982), l'adoption du quinquennat pour le mandat présidentiel (2000), la loi sur la parité (2000) et l'adoption de la charte de l'environnement (2004).

Le monde du travail se transforme avec la désindustrialisation du territoire national et la naissance de nouveaux métiers liés au développement de la robotique et des outils numériques. Les relations au sein de l'entreprise sont modifiées au début des années 1980 avec les Lois Auroux sur le droit du travail. Confrontée à la crise économique et sociale (chômage de masse, pauvreté, exclusion), la France s'appuie sur ses atouts (système éducatif, infrastructures, transports, protection sociale...) et sur plusieurs dispositifs liés à l'intégration européenne (marché unique, partenariats industriels européens...). En 1985, la création du baccalauréat professionnel est l'aboutissement d'une longue histoire de l'enseignement technique marquée par la volonté d'accroître le niveau de formation.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères <i>(en italique ceux vus au collège)</i>
Constitution* Démocratie libérale* Démocratie sociale* État-providence* Plan Marshall* Société de consommation* « Trente Glorieuses »*	- Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, œuvre d'art...). - Situer une réforme institutionnelle dans son contexte pour l'expliquer. - Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse).	- 1944 : <i>Les femmes obtiennent le droit de vote (électrices et éligibles).</i> - 1950 : <i>Salaire minimum interprofessionnel garanti.</i> - 1958 : <i>Proclamation de la V^e République.</i> - 1954-62 : <i>Guerre d'indépendance de l'Algérie.</i> - 1962 : <i>Élection du président de la République au suffrage universel direct.</i> - 1968 : <i>Manifestations ouvrières et</i>

	- Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.	étudiantes de mai. - 1974 : Garantie de ressources pour les chômeurs. - 1974 : Droit de vote à 18 ans. - 1975 : Réforme Haby (collège unique et création des lycées d'enseignement professionnel). - 1975 : <i>Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.</i> - 1982 : <i>premières lois de décentralisation.</i> - 1982 : Lois Auroux sur le droit du travail. - 1985 : Création du baccalauréat professionnel. - 1992 : Ratification du traité de Maastricht. - 2000 : Loi sur la parité aux élections. - 2004 : Charte de l'environnement.
	- Lien avec la géographie : « La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation » (classe de première). - Lien avec le français : « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » (classe terminale). - Lien avec l'EMC : « Espace public, engagement et culture du débat démocratique » (classe terminale).	

Programme de géographie : Les hommes face aux changements globaux

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

- À l'échelle mondiale, dans un contexte de croissance démographique, d'urbanisation et de développement social et humain, la pression sur les **ressources*** (ressources minérales, énergétiques, forestières, hydrauliques par exemple) s'amplifie et explique certains **conflits d'usage***. Ce phénomène de pression sur les ressources pose la question de leur **disponibilité*** en quantité et en qualité, et de leur **accessibilité*** à court, moyen et long termes. L'utilisation croissante de ressources non renouvelables et leur raréfaction, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et le changement climatique conduisent à des **changements globaux***.
- De nouvelles formes d'**habiter*** sont nécessaires afin d'adapter les modes de vie à ces changements qui ont des conséquences sur l'organisation des territoires. Penser de nouveaux modes de vie et de **mobilités***, inventer de nouveaux modes de production et de consommation, imaginer de nouvelles infrastructures imposent de concevoir

différemment **l'aménagement des territoires*** dans une logique de développement durable. Il s'agit de concilier entre eux les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux et civiques, tout en garantissant un développement satisfaisant pour les générations futures. Les 17 **objectifs de développement durable*** (ODD) des Nations unies portent sur l'éradication de la pauvreté, l'accès équitable aux ressources et donnent des clés pour relever le défi des changements globaux.

- De l'échelle mondiale à l'échelle locale, les politiques publiques intègrent encore inégalement les engagements internationaux en matière de développement durable (objectifs de développement durable, conférences sur le climat, sommets sur l'environnement...) qui mobilisent différents acteurs (États, citoyens, ONG, entreprises...). L'Union européenne s'est saisie des questions liées aux transports et à la consommation. En France, l'État et les **collectivités territoriales*** déploient leurs engagements à travers des politiques territoriales. En parallèle, l'État s'engage dans une politique d'éducation au développement durable (EDD) à partir de la maternelle. Les diplômes professionnels intègrent les enjeux du développement durable.

Notions et mots-clés

Accessibilité*
Aménagement des
territoires*
Changements globaux*
Collectivités
territoriales*
Disponibilité*
Territoires*

Notions et mots-clés déjà mobilisées dans le cycle de formation

Aménagement*
Conflit d'usage*
Développement,
objectifs de
développement
durable*
Habiter *
Mobilités*
Ressources*

Capacités

- **Raconter** l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource du territoire de proximité de l'élève.
- **Analyser** un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas ou d'un exemple d'aménagement dans les politiques territoriales (SRADDET, SCOT, PLU, plans climat-énergie, plans de déplacements urbains, plans de gestion des déchets...)
- **Réaliser** le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable.
- **Imaginer**, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux **défis sociétaux** (liens avec l'EMC).

Repères (en italique ceux vus au collège)

- Les cinq principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie (renouvelable et non renouvelable).
- Deux cas de conflits d'usage, par exemple autour des ressources en eau dans le monde.
- Deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire.
- Les institutions et les collectivités territoriales impliquées dans un plan ou un schéma d'aménagement dans le territoire de proximité de l'élève.



- Lien avec l'EMC : « **Espace public, engagement et culture du débat démocratique** » (classe terminale).
- Lien avec le français : « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique** » (classe terminale).
- Lien avec l'histoire : « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » (classe terminale).
- Lien avec la géographie : « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** », « **L'Afrique, un continent en recomposition** » (classe de première) et « **Production mondiale et circulation des personnes, des biens et des informations** » (classe de seconde).

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

- Les sociétés sont confrontées à des **risques*** divers et **systémiques*** : risques naturels et technologiques, mais aussi sanitaires, économiques, géopolitiques, militaires et environnementaux. Ces risques diffèrent selon leur nature et le territoire concerné. Ainsi, le **risque climatique*** se traduit sous des formes différentes en divers lieux du monde. Les **aléas*** naturels se combinent à des risques technologiques, industriels et sanitaires, accroissent le risque pour les populations et peuvent favoriser l'instabilité politique.
- Les **acteurs*** des territoires (puissances publiques, citoyens, ONG, entreprises) peuvent renforcer leurs capacités à anticiper, réagir, s'adapter, quelles que soient les perturbations auxquelles ils doivent faire face. Ces différents acteurs développent des systèmes de surveillance, de **prévention***, d'éducation aux risques et de **gestion de crise***. Les hommes, les sociétés et les territoires témoignent ainsi de leur capacité d'**adaptation*** en faisant des choix d'**aménagement des territoires***.
- Les sociétés humaines sont différemment exposées et préparées aux risques. Selon leurs ressources disponibles et l'intensité de l'**aléa***, l'aide internationale (ONU, États et ONG) peut être mobilisée pour la gestion et la résolution des crises. En France, l'État (préfets, préfets maritimes, officiers généraux des zones de défense) partage la responsabilité de la gestion des risques avec les **collectivités territoriales***. Avec différents acteurs publics et privés, l'État participe également à l'aménagement des territoires exposés à divers risques qui sont analysés et appréhendés de manière **systémique***. Des plans de prévention des risques (PPR) réglementent l'utilisation des sols à l'échelle communale. L'État développe également des systèmes d'information et d'éducation des populations aux risques.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères
Adaptation* Aléa* Gestion de crise* Prévention* Risque* Risque climatique* Systémique* Notions déjà mobilisées dans le cycle de formation <i>Acteurs*</i> <i>Aménagement des territoires*</i> <i>Collectivités territoriales*</i>	- Situer un risque climatique dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion. - Analyser le traitement médiatique d'un aléa ou d'un risque et dégager les limites de ce traitement. - Réaliser une production cartographique simple montrant la vulnérabilité d'un territoire. - Construire à titre individuel ou collectif un argumentaire présentant l'intérêt d'un plan de prévention des risques.	Cinq exemples localisés de risques majeurs sur des continents différents. - Deux littoraux français (métropolitains et ultramarins) menacés par les effets du changement climatique. - Trois acteurs qui interviennent à des échelles différentes (France et monde) dans la gestion des risques.



- Lien avec l'EMC : « **Espace public, engagement et culture du débat démocratique** » (classe terminale).
- Lien avec le français : « **Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique** » (classe terminale).
- Lien avec prévention-santé-environnement : « **Les risques majeurs** » (classe de première).